

Troisième Lettre de M. Saint-Pierre

(Le «Canada» 5 novembre)

Montréal, 26 octobre 1912

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

L'honorable sénateur Dandurand, dans la dernière interview qu'il vous a accordée, et l'auteur de la petite note intitulée: «Les chiffres» parue dans le «Canada» d'hier (vendredi), tout en mettant les lecteurs de votre journal en garde contre les statistiques, s'en sont pourtant servi d'une façon vraiment compromettante pour la réputation de sérieux dont ils peuvent jouir dans la polémique.

Le dernier, un collaborateur d'occasion sans doute, se plaint de ce qu'on lui «corne les oreilles que (*sic*) près de 90 p.c. des enfants en âge de fréquenter les écoles sont inscrits.» L'impatience subite de votre collaborateur m'étonne, Monsieur le Rédacteur; car enfin, depuis plusieurs années qu'on «corne» aux oreilles du public les affirmations les plus extravagantes et les plus fausses sur la question de la fréquentation scolaire dans notre province, il n'a jamais demandé qu'on lui laisse la paix. A-t-il l'appareil auditif si singulièrement organisé qu'il peut tout entendre, sauf le son de la vérité?

Mais laissons de côté cet anonyme, plus malin que dangereux, et occupons-nous de M. Dandurand.

Et d'abord, si nous voulons que nos lecteurs s'y reconnaissent dans toutes les statistiques que nous leur donnons de part et d'autre, et puissent en tirer une conclusion sensée, il est important de bien préciser le point sur lequel porte le présent débat. Voici: il s'agit de savoir si les enfants qui ne vont pas à l'école, dans notre province, sont tellement nombreux, qu'une loi d'obligation scolaire soit devenue indispensable. Il est donc absolument évident que nous ne devons nous occuper, dans les chiffres que nous citons, que des enfants qui, à raison de leur âge, seraient visés par une telle loi; c'est-à-dire les enfants de 7 à 14 ans. Personne, en